



# Anse informations

Lettre d'information municipale

numéro 342 – Décembre 2024

## Distribution des colis de Noël



La période des fêtes de Noël est l'occasion de se retrouver et de passer un moment convivial. La Municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) ont plaisir, comme chaque année, à offrir un colis de Noël à nos anciens.

Si vous avez **plus de 75 ans** : les élus et les bénévoles du CCAS seront heureux de vous accueillir pour vous remettre le colis de Noël.



**Samedi 14 décembre et samedi 21 décembre  
entre 9 h et 11 h**

**salle Lucien-Blanchard, à l'arrière de la Mairie**

**Pas d'inquiétude** : pour tous ceux qui ne pourraient pas se déplacer, les délégués du CCAS et les élus vous le porteront dans les jours suivants à votre domicile.

En espérant vous rencontrer personnellement dès le samedi 14 décembre en matinée.

**Le Maire,  
Daniel Pomeret.**



## Anse ville marraine du 68<sup>ème</sup> RAA – Jeudi 19 décembre à 10h à Ansolia

Depuis 1986, en France ce sont 170 collectivités (Régions, Départements et Commune), qui chacune, parrainent une unité opérationnelle des forces armées. Pour Anse, être marraine du 68<sup>ème</sup> R.A.A (Régiment d'Artillerie d'Afrique) est un prestigieux privilège.

**Anse est et sera la seule ville marraine du 68<sup>ème</sup> R.A.A.**

Tout commence lorsque le 68<sup>ème</sup> R.A.A s'installe durablement à la Valbonne (01120 Dagneux Montluel) près de Anse.

La commune de Anse et son maire Jean-Pierre Pinault, ne peuvent rester indifférents à ce régiment qui a participé en 1944 à la libération de notre ville. Afin de perpétuer ce souvenir, une charte de jumelage informelle est signée en 1990.

Dès 1996 Daniel Pomeret, Maire, et son premier adjoint Yves Rodrigo engagent une démarche pour concrétiser ce jumelage.

En 2004, le chef de corps, le Général Hubert Trégou, alors colonel, et Daniel Pomeret, Maire de Anse signent une charte de parrainage : **Anse devient officiellement Ville Marraine du 68<sup>ème</sup> RAA !**

Depuis, chaque année, le Régiment et la Commune, font vivre de nombreuses rencontres (cérémonies, olympiades, soutien aux militaires en opérations extérieures, autant de liens entre armée et société civile...)

**Nous fêterons le 19 décembre, les 20 ans de la nomination de Anse Ville Marraine du 68<sup>ème</sup> RAA, l'occasion de rappeler à tous la devise du régiment : De l'audace ...toujours !**

## Cadeaux Locaux pour les fêtes de fin d'année

**Un cadeau local pour les fêtes de fin d'année : offrez :**

un mug, un carnet, un stylo, un magnet chemin de fer Touristique d'Anse, le livre Visages d'Anse depuis 1945, un jeu de société Circino (le Chasseur de Trésors – Destination Rhône), une affiche, des cartes postales... sont en vente à l'Infothèque.



**Séqu'Anse culturelle**

Pensez à offrir des spectacles aux grands comme aux petits. Il est encore temps d'offrir des places de spectacle de Séqu'Anse culturelle ou même un abonnement : cirque, théâtre et musique sont au programme de ce premier semestre 2025.

Rendez-vous sur le site de la billetterie ou à l'Infothèque pour acheter vos billets de spectacles.

Prochain spectacle : **Sol Bémol**, le **vendredi 24 janvier à 20h** à Ansolia par la cie D'Irque et Fien.

Un spectacle de cirque et musique à découvrir en famille, dès 6 ans !

 <https://service-culturel-anse.mapado.com/>

## Organisation du déneigement

Le maintien de la viabilité hivernale demande une organisation particulière en moyens humains et matériels.

La commune de Anse n'est pas dans une zone à fort risque, néanmoins la neige et le verglas peuvent rendre la circulation difficile. La surveillance de l'ensemble des routes est complexe, des courants d'air froid entraînant parfois des problèmes très localisés.

### **Du sel à disposition des habitants**

Du sel de déneigement est mis à disposition des Ansois dans une trentaine de bacs jaune à sel disséminés dans les quartiers de Anse. Ces bacs sont remplis très régulièrement, selon les besoins.

En ne prélevant que ce qui leur est nécessaire, les usagers assurent une disponibilité optimale à l'ensemble de tous.

En ne prélevant que ce qui leur est nécessaire les usagers assurent une disponibilité optimale à l'ensemble de tous.

**Merci de ne pas vous en servir comme poubelle.**

### **Organisation de la Commune**

Les services municipaux assurent le déneigement et le salage des 43 kms de chaussées communautaires ansoises et des principaux espaces publics.

Les grands axes (routes départementales) sont gérés par les services du Département.

La commune n'est pas équipée pour répondre à de grosses chutes de neige, des priorités sont donc données aux interventions suivantes :

- **Accès aux services de secours** : caserne des Pompiers, Gendarmerie

- **Accès aux bâtiments sensibles** : les maisons de retraite, les Foyers d'handicapés, les écoles et le collège.

- **Accès aux arrêts de car et à la halte ferroviaire**

- **Accès aux bâtiments publics** : la Poste, la Mairie, le centre multi accueil – le RAM – le centre aéré.

Ce n'est qu'ensuite que le déneigement des axes non prioritaires s'effectue.

Aussi, nous vous invitons à faire preuve de patience, de compréhension et d'adapter votre comportement, dans la mesure du possible : déplacements à limiter, déneigement par vous-mêmes de vos trottoirs, assistance auprès de vos voisins plus âgés pouvant éprouver des difficultés ou encore stationnement de votre véhicule de façon à ne pas gêner le passage des engins de déneigement.

Un arrêté municipal conforme aux articles L2212-2 et L2542-3 et 4 du CGCT, prévoit le déneigement des trottoirs par les riverains devant leurs habitations et l'article 24 de l'arrêté de propreté n°05/347 du 5 juillet 2005, rappelle que les riverains (propriétaires/locataires) sont tenus normalement de désherber, balayer, tailler

arbres et arbustes, et nettoyer la neige et le verglas sur le trottoir devant chez eux.

**On compte sur vous !**

### **Organisation du département du Rhône**

Lors des épisodes hivernaux intenses et continus, les équipes départementales sont déployées prioritairement sur les niveaux S1 S2 S3 dans la mesure des moyens humains et matériels. Dès la fin des traitements de ces réseaux, les moyens départementaux basculent sur les réseaux S4 et S5.

- **Niveau S1 réseau structurant** : suivi et interventions 24h/24 et 7j/7, en cas de risques d'aléas hivernaux

↳ D 306 : axe Lyon / Villefranche-sur-Saône

- **Niveau 2 réseau de liaison** : suivi et interventions 24h/24 et 7j/7, en cas de risques d'aléas hivernaux en journée (6h-22h) ou d'aléas forts pendant la nuit

↳ D 30 : route de Lucenay

- **Niveau S3 réseau de liaison et de proximité** : suivi et interventions 24h/24 et 7j/7, en cas de risques d'aléas hivernaux en journée (7h-21h) ou risque de blocages pendant la nuit

↳ D 39 : route de Lachassagne et route de Saint-Bernard

↳ D 70 : route des Crêtes

↳ D 70<sup>E</sup> : route de Pommiers

- **Niveau S4 réseau de liaison** : suivi et interventions lors de risques d'aléas hivernaux forts en journée (7h30-19h)

- **Niveau S5 réseau de liaison** : suivi et interventions lors de risques de blocage en journée (7h30 – 16h30)

↳ D 656 : chemin des Bruyères

↳ D 608 : route de Marcy

### **Prévention**

Des zones peuvent être très dangereuses à entretenir. Un arrêté municipal peut être pris temporairement pour interdire l'accès d'un passage. S'il est difficile, pour vous, de circuler, il est également difficile pour nos agents d'entretenir les routes, soyez compréhensifs.

**Face à ces situations exceptionnelles, soyons responsables et solidaires**

### **Quelques rappels pratiques à l'approche de l'hiver au volant de sa voiture**

- Adopter une conduite préventive : anticipation des manœuvres, évitez de freiner ou d'accélérer brutalement, ne pas donner de coup de volant brusque.

- Ne pas doubler les véhicules de salage et de déneigement (art. R414-17 du Code de la route)

- Augmenter les distances de sécurité avec le véhicule qui précède

- Limiter vos déplacements

- Prendre les itinéraires principaux

- Prévoir des temps de déplacement plus longs

- Ne pas croire à l'effet immédiat du sel
- Bien stationner son véhicule, car une voiture mal garée peut empêcher le passage des engins de déneigement.
- Prévoir des équipements spéciaux (pneus)

Pour tous renseignements complémentaires consulter le DOVH (Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale) sur le site de la Mairie.

## Frédéric Pinard nous a quittés

Frédéric Pinard nous a quittés à 44 ans, emporté par une fulgurante maladie.

Ansois depuis toujours, conseiller municipal de 2008 à 2014, il devient ensuite le responsable du complexe événementiel Ansolia depuis son ouverture en 2014.

Passionné par son métier, cet amoureux du monde du spectacle était apprécié de tous et impliqué dans le monde associatif : ancien président des classes en 0,

membre des Enfants d'Arlequin, fondateur des Jolies chaussures.

Discret, convivial, toujours à la recherche de solutions le sourire aux lèvres; l'ami de beaucoup laisse un énorme vide dans le paysage ansois.

Pour lui, Ansolia va continuer de vivre et de vibrer...

Salut « petit » Fred, salut l'artiste.

## Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves ... Brèves

### Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 9 décembre à 19 h, salle du Conseil Municipal (impasse de Verdun).

### Plateforme d'entraide Anse.Maindorées

Lors de la parution du Anse Informations n°337 de juillet 2024, la municipalité informait de la création d'une **plateforme d'entraide, ANSE.MAINDOREES** pour la fin de l'année 2024.

Comme expliqué précédemment, cette plateforme a pour vocation de mettre en lien des personnes isolées, empêchées par l'âge, la santé, voire par un handicap temporaire, avec des bénévoles pour de **petits services ponctuels** du quotidien.

Vous souhaitez être bénévole et apporter une **aide ponctuelle** par vos compétences, faire une visite de convivialité, une aide aux courses etc ?

Vous souhaitez bénéficier d'une aide ponctuelle pour un petit service du quotidien, une visite de convivialité, une aide au bricolage etc ?

**Pour tous renseignements par téléphone, composez le ☎ 06.29.11.46.06 ou écrivez un mail à [mdurmarque@mairie-anse.fr](mailto:mdurmarque@mairie-anse.fr)**

### Cérémonies des Vœux de la Municipalité

La cérémonie des Vœux de la Municipalité se déroulera le jeudi 16 janvier 2025 à 19 h à Ansolia. Tous les Ansois(es) sont bien évidemment invités et attendus.

### Fermeture de la Mairie

La Mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 28 décembre et 4 janvier.

### La Médiathèque Albert-Gardoni au mois de décembre

**Club BD MAG – samedi 7 décembre à 10h30 :** Retrouvons-nous pour échanger autour d'une sélection BD !

**Les Histoires du tipi – vendredi 13 décembre à 17h :** pour les enfants entre 3 et 10 ans, sur inscription. Installons-nous près du tipi de la MAG pour un voyage à travers de fabuleuses histoires !

**La Troupe des Lecteurs – samedi 14 décembre à 10h :** le rendez-vous convivial pour discuter de vos dernières lectures

**Atelier de Noël – mercredi 18 décembre de 14h à 15h :** atelier parent-enfant (dès 6 ans), sur inscription.

Durant les vacances de Noël, **votre MAG sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclus.**

Toutes les informations sur le site Internet [mediatheque.mairie-anse.fr](http://mediatheque.mairie-anse.fr) au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

### 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) Cours et ateliers

Tous nos cours Dessin/peinture et Modelage, pour enfants, ados et adultes ont fait le plein, dans une bonne ambiance créative ! Il reste quelques places au cours de Dessin/Peinture pour enfants du mardi 16h45 à 18h45.

Notre équipe souhaite à tous, élèves, professeurs et artistes, une belle fin d'année !

Renseignements et inscriptions : ☎ 06 64 19 72 01 - Par mail : [2cea.anse.chateau@gmail.com](mailto:2cea.anse.chateau@gmail.com)

[2ceaansechateau.wixsite.com](http://2ceaansechateau.wixsite.com)

### Marché de Noël

Le Comité de Jumelages organise son traditionnel Marché de Noël à ANSOLIA. **Samedi 7 décembre de 10h à 19h et Dimanche 8 décembre de 10h à 18h.** Restauration sur place et à emporter (Samedi : Goulash, Dimanche : Choucroute). Buvette. Ventes de Sapins par l'école René Cassin et ventes d'huitres par les Classes en 6

### Information : kinésithérapeute

La fermeture du cabinet de kinésithérapie HANOTTE sera effective en date du 31 décembre 2024 cependant nous informons que les soins à domicile seront maintenus sur Anse et ses communes avoisinantes. Contact : Caroline VINCENEUX - Kinésithérapeute ☎ Tél : 06.24.91.08.30

### Nouveau à Anse : psychomotricienne

Khrys BIAVA, Psychomotricien D.E s'installe à Anse. Cabinet situé au 8 rue du 11 Septembre 1944, 69480 Anse, ouvert lundi, jeudi, vendredi. Prise de rendez-vous sur Résalib ☎ 06.33.73.54.25

### Nouveau à Anse : réflexologie plantaire

Emmanuelle Vermande, **réflexologue plantaire**, ouvre son cabinet Happy Reflexo sur Anse, 8 rue du 3 septembre 1944. Elle propose des séances de réflexologie plantaire à l'unité ou au forfait, ainsi que des accompagnements de la ménopause avec trois axes

de soins (réflexologie - rééquilibrage alimentaire - gestion des émotions). La première séance dure minimum 1h15 afin d'échanger sur vos besoins et sur vos attentes. Un temps de parole est nécessaire avant et après chaque soin pour comprendre vos ressentis.

Ouverture du cabinet :

- lundi 14h-19h
- du mardi au vendredi 9h30-12h30 / 14h-19h
- samedi 9h30-12h30

Prise de rendez-vous sur Résalib, sur le site [happy-reflexo.fr](http://happy-reflexo.fr) ou directement par téléphone au ☎ 06.15.15.58.63

### **Nouveau à Anse : praticien shiatsu**

Nicolas Charnay, praticien shiatsu, ouvre son cabinet à son domicile au 17 chemin Saint Romain.

Le shiatsu massage thérapeutique venant du Japon, se reçoit traditionnellement au sol sur futton, habillé dans une tenue souple et confortable, ou sur table de massage ou chaise ergonomique. Il permet une détente corporelle et mentale profonde et immédiate, une reconnexion au corps, un soulagement de certaines tensions ou douleurs, une revitalisation. Reçu régulièrement, il permet de prévenir les douleurs chroniques, les troubles musculo-squelettiques, troubles anxieux ou burn-out.

☎ 06.81.35.00.94

✉ [nicolascharnayshiatsu@hotmail.com](mailto:nicolascharnayshiatsu@hotmail.com)

[www.nicolascharnayshiatsu.com](http://www.nicolascharnayshiatsu.com)

### **Collecte des ordures ménagères**

■ **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 3 – 10 – 17 – 24 – 31 décembre et Anse dont Graves sur Anse : les vendredis 6 – 13 – 20 – 27 décembre

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les jeudis 12 et 26 décembre et pour Hameau de Graves sur Anse les mercredis 4 et 18 décembre

### **Médecins de garde**

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

**Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.**

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

**En dehors de ces horaires, appeler le 15.**

### **Pharmaciens de garde**

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

### **Infos jeunes**

■ Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale évolue en **Centre Départemental de Santé et d'Éducation Sexuelle** – nouvelle adresse : au sein de la Maison du Rhône 160 rue Monplaisir à Villefranche-sur-Saône. Rendez-vous au ☎ 09 69 369 369 (appel non surtaxé)

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00

✉ [contact@mda-villefranche.fr](mailto:contact@mda-villefranche.fr). Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aïse / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange

pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

■ **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or) Anse** : 9 rue du 3 Septembre (1<sup>er</sup> étage) ; le mardi de 17 h à 19 h. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel ☎ 04.74.02.65.93

### **Permanence en Mairie ou sur Anse**

■ **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

■ **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec  
✉ [amgalludec.mf@gmail.com](mailto:amgalludec.mf@gmail.com) ☎ 06.24.87.52.53

### **Horaire marché**

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

### **ETAT CIVIL**

#### **Mariages**

Mathilde STEFANINI et Oscar MALEK mariés le 28 septembre

Laura Annie LAÏB et Axel Etienne MORVAN mariés le 26 octobre

#### **Décès**

Pierre BRONDEL décédé le 2 octobre à Gleizé (69 ans)

Jean MORIN décédé le 5 octobre à Gleizé (78 ans)

René CHABERT décédé le 11 octobre à Anse (92 ans)

François DESCAILLOT décédé le 9 octobre à Trévoux (93 ans)

Jean PERROTTO décédé le 5 octobre à Gleizé (90 ans)

André MORIER décédé le 14 octobre à Gleizé (85 ans)

Agnès CONTICCHIO née CONTE décédée le 21 octobre à Trévoux (96 ans)

Simone DUPRAZ née LAUDIC décédée le 26 octobre à Anse (91 ans)

Georges TRIFFAULT décédé le 24 octobre à Gleizé (89 ans)

Aimé VERMANDE décédé le 29 octobre à Gleizé (78 ans)

Valentino MULA décédé le 1<sup>er</sup> novembre à Lyon 4<sup>ème</sup> (68 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Claire Poulin

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie d'Anse : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 9 h à 12 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

Site : [www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

Mail pour Anse Infos : [infotheque@mairie-anse.fr](mailto:infotheque@mairie-anse.fr)

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite